

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU

## AU JEU D'ARC LE 31 AOUT 2016

Etaient présents : André LARRATTE, Jean-Claude BALLEE, Jean-Marie BREMARD, Pascale et Thierry CAMUZET, Jocelyne PETIT, Jean-Pierre PRZYGODZKI

Ordre du jour : -nouvelle saison

- préparation de l'Assemblée Générale électorale
- questions diverses

### **I) Nouvelle saison :**

a) Tarifs de la licence : En 2015 la Compagnie avait appliqué les mêmes tarifs qu'en 2014. En 2017, le département augmente son tarif de 2 euros, le prix de la ligue reste stable, le tarif de la fédération augmente lui aussi. André propose une augmentation de 2 euros par licence (soit 77 euros pour les enfants, 86 euros pour les adultes) . André rappelle que dans la licence fismoise sont inclus 5 euros (adultes) ou 3 euros (enfants) reversés à la Ronde de l'Aisne. L'investissement pour la Ronde coûte à la Compagnie 200 euros annuels mais permet aux enfants de participer gratuitement aux compétitions de la Ronde.

Le bureau présent valide l'augmentation du prix des licences.

### b) Location d'arcs :

Les tarifs de location d'arc, ainsi que ceux des cautions sont maintenus en 2017 aux tarifs de 2016, à savoir :

	location	caution
Arc d'initiation	25 euros	90 euros
Arc de compétition	40 euros	150 euros
Arc à poulies	40 euros	150 euros

On aborde le sujet de l'investissement progressif de matériel pour des archers confirmés si toutefois des difficultés financières pouvaient constituer un frein à l'acquisition

de matériel pour tel ou tel archer. Le débat est ouvert, rien n'est décidé car il faudrait agir au cas par cas.

c) Ecole d'Arc :

Inscription dès le samedi 10 septembre à 14 h

Reprise des entrainements le 17 septembre à 14h, au Jeu d'Arc jusque début octobre

Pas d'école d'arc le 08 octobre car Coupe de la Ronde au Jeu d'Arc, mais reportée au samedi 22 octobre en salle (pendant les vacances scolaires)

Pascale se charge des achats de petit matériel en vue de la reprise de l'école d'arc (flèches, palettes, protège-bras). Thierry les récupérera prochainement auprès de nos « archers du Nord » lors du tir du Bouquet à La Fère.

**II) Assemblée Générale :**

Date arrêtée au 15 octobre 2016, 18 h, au Jeu d'Arc

Il faut prévenir la Mairie par courrier

2016 est une année électorale.

Les membres présents à la réunion annoncent qu'ils sont candidats. Le bureau propose la candidature de Dorian DUBUISSON comme membre bénévole (sans pouvoir de vote car il est mineur) ce qui permettrait de compter parmi les membres du bureau un représentant des jeunes de la Compagnie.

. Les conditions pour postuler à la candidature de membre du bureau sont rappelées, à savoir : -être majeur

-être licencié depuis plus d'une année à la Compagnie (s'il s'agit d'un parent d'archer, il devra prendre une licence dirigeant)

Toute personne qui remplit ces conditions doit postuler au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Jocelyne prépare l'info, Jean-Pierre la diffuse sur le site, Pascale la diffuse par mail, rapidement. On prévoit aussi l'envoi (par mail) aux électeurs d'un pouvoir de vote aux élections en cas d'absence lors de l'A.G.

Jean -Pierre se charge aussi de rajouter sur le site les statuts de la Compagnie qui pour le moment font défaut.

**III) Questions diverses**

- prochaines réunions -

Mercredi 05 octobre, 20 h00, au Jeu d'Arc, préparation de l'A.G.

Jeudi 27 octobre, 20h00, au Jeu d'Arc, avec les nouveaux membres /  
début de préparation du concours salle

Jeudi 03 novembre, suite préparation du concours.

-Beursault :

Il a rapporté 1250 euros. Toutes les gardes ont été changées, chacune d'entre elles a couté 101 euros

Jocelyne annonce un bilan de 41 départs, 23 marqueurs dont 2 licenciés extérieurs, et 4 personnes non licenciés (famille d'archer..). Sur ces 23 marqueurs, 6 d'entre eux représentent plus de 75 % du marquage. Le manque d'engouement est déploré, comme chaque année.

Thierry constate souvent les inscriptions tardives des pelotons (la veille pour le lendemain !).

Propositions faites :- le peloton qui tire fournit un marqueur

- inscription d'un peloton 8 jours au moins avant son tir

- diffusion améliorée de l'information auprès des archers de la

Compagnie (achat de plaques autocollantes et stylos type Velleda pour le jeu d'arc et pour la salle

Tir de nuit : vendredi 16 septembre soir